

BILAN D'ACTIVITES DES PROFESSEURS-DOCUMENTALISTES

DU BASSIN DE NEUILLY

2015-2016

Les 3 grands axes de travail indiqués par l'Inspection dans le cahier des charges étaient :

- Un média par établissement.
- Travailler en interdisciplinarité, notamment dans les EPI.
- Une étape du " Parcours citoyen" (L'élève entre surinformation et décryptage de l'information)

Le bassin de Neuilly a organisé les 7 demi-journées obligatoires et optionnelles autour des thèmes suivants :

- Les valeurs de la République.
Le programme d'EMC : enjeux et modalités.
- EMI et valeurs humanistes. (Journée inter-académique)
- Création de médias multi supports : quels outils ? Pour quelle diffusion ?
- Visite de l'AFP.
- Eduportail et ses outils.
- E-Sidoc : comment dynamiser son portail.

Réunion d'accueil (4-10-2015. Lycée la Folie Saint-James).

Informations diverses et organisation du programme définitif de l'année.

1. Albin Gervais, de la "Mission Académique pour le numérique éducatif" apporte des précisions sur les usages de BCDI et précise qu'Hervé Cohen-Salmon, qui gère l'accompagnement CDI, ne peut plus être joint par téléphone mais seulement par mail.
2. Commentaire de la lettre de rentrée des IPR EVS aux professeurs-documentalistes et CPE.
Deux chantiers nous engagent particulièrement : le "Parcours Citoyen" et la Réforme du collège.
Rappel de ce qu'est le Parcours citoyen : "un ensemble structuré, progressif et continu d'enseignements et de pratiques éducatives scolaires et extra-scolaires [...]. Il est construit autour de plusieurs axes, notamment l'EMC et l'EMI.
Les professeurs-documentalistes sont les premiers acteurs de l'EMI, objectif essentiel du Parcours Citoyen.
3. Réforme du collège (Intervention au Canopé de Marly le 30-09-15 de M. Roye, IA-IPR, membre du comité de pilotage de la Réforme).
Elle entre en vigueur en septembre 2016, entraîne beaucoup de changements en même temps, sur tous les niveaux et une diversification des pratiques professionnelles.
C'est une réforme organisationnelle (enseignements) ET une réforme pédagogique (programmes).
Elle sera le signe d'une "meilleure réussite de tous dans l'égalité", avec une vision bienveillante des élèves.
Contenu :
 - 26h d'enseignements obligatoires (enseignements communs) + (enseignements complémentaires : AP et EPI, sauf en 6è).
 - 3 h d'enseignements complémentaires facultatifs.DHG : 26h + 3h / division. Les 3h sont à utiliser pour les petits groupes, la co-animation et/ou les enseignements complémentaires.

4. Point sur le décret des obligations de service (1h = 2h)

Précisions des IPR : "tout ne peut pas être considéré comme heure d'enseignement".

Une heure d'enseignement n'est pas synonyme de tout projet pédagogique.

Sont concernées les heures qui figurent dans la grille horaire d'une classe (les enseignements avec un volume horaire correspondant).→ Tout ce qui figure dans la grille peut être décompté.

Mais il reste des incertitudes pour certaines configurations (par exemple, 1/2 groupe au CDI en parallèle avec un 1/2 groupe avec un collègue de discipline).

Il est conseillé de s'appuyer sur les rapports d'activités antérieurs pour discuter avec le chef d'établissement. Il faut prouver sa compétence, dans le cadre de l'AP, notamment).

On peut également réfléchir en termes d'annualisation de service.

5. Informations diverses :

Nouveaux interlocuteurs :

- Laurette Vermillac remplace Brigitte Réa pour la coordination des bassins.
- Daniela Brun est la nouvelle IAN (Interlocutrice Académique pour le Numérique) à la DANE et remplace Dominique Droniou.

Elle signale qu'il est important de faire remonter les projets pédagogiques pour qu'ils puissent être diffusés et partagés.

Un fil Twitter a été créé sur le site doc.versailles <https://twitter.com/DocVersailles>

L'objectif en est de montrer ce qui se passe dans les CDI, dans les usages numériques ou pas, projets innovants ou non.

6. Enquête annuelle : résultats et commentaires. *Cf. Diaporama de Mme Houpert*

LES VALEURS DE LA REPUBLIQUE. (5-04-2016. Collège T. Gautier)

Formation commune professeurs-documentalistes / CPE

Dans un premier temps, Mme Le Coq, IA-IPR EVS, référente académique laïcité, rappelle ce qu'impliquent les valeurs de "liberté", "égalité", "fraternité" et les principes d' "indivisibilité", de "laïcité", de "démocratie". Ces valeurs s'apprennent, se comprennent, s'éprouvent (elles doivent être vécues et appropriées par les élèves), s'enseignent (EMC, EMI ..), s'évaluent (dans le parcours de l'élève).

Il faut valoriser ces valeurs et ces principes par divers projets pédagogiques, notamment grâce à des débats.

Mme Le Coq met en évidence le lien entre ces valeurs, lois de la République, et nos missions, lois de l'Ecole, définies dans le *Référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation* de 2013.

Dans un second temps, professeurs-documentalistes et CPE se répartissent dans différents ateliers pour réfléchir à la mise en œuvre d'actions conjointes et créer des fiches-projets. De nombreux événements et/ou manifestations, permettant de mobiliser les valeurs citoyennes, rythment l'année scolaire ; nous en avons choisi 2 pour créer ces projets : l'élection des délégués et la Semaine de la Presse.

Cf. fiches élaborées sur le blog du bassin

Outre les fiches-projets présentées, d'autres actions, réalisées ou en cours, ont été conduites en lien avec :

- [Respect Zone](#)
- [Potes et despotes](#)

EMI ET VALEURS HUMANSTES. (3-05-2016. Boulogne)

Journée inter académique.

Programme : http://www.documentation.ac-versailles.fr/IMG/pdf/prog_interacademique_2_.pdf

CREATION DE MEDIA MULTI-SUPPORTS. (7-03-2016. Collège Les Champs Philippe)

M. Darmame, IA-IPR en charge du bassin ouvre la réunion. Il commente quelques unes de nos missions et répond aux questions :

- Nous contribuons à une vision politique de l'EPLE, ce qui va au-delà de l'EMI et de l'IRD.
- Nous devons "impulser" les équipes pédagogiques, défi qui permet à tous de reconnaître notre expertise.
- Nous sommes les seuls à construire une articulation entre EMI et EMC

- L'autonomie dans la DHG se construit à travers des projets ; c'est pourquoi il est important de faire partie des instances
- Tous les établissements n'ont pas la même façon d'aborder les projets documentaires ; nous devons prouver notre apport.
- Il est préférable de présenter son projet documentaire et son bilan en CA.
- Inspections : pas avant le 5^e échelon. Jusqu'au 4^e, on conserve la note du concours. Il n'y a pas d'inspection la 1^{ère} année d'installation dans un établissement : on ne peut en effet assumer le bilan du collègue précédent.
Les inspections auront lieu en priorité pour les collègues jamais inspectés à partir du 5^e échelon et pour ceux qui sont trop en décalage par rapport à la grille.
L'inspection doit présenter une séance pédagogique (ne pas oublier de conclure).
Rapports : les statistiques n'ont aucun intérêt s'il n'y a pas d'analyse.

Sylvain Joseph, coordonateur académique du CLEMI.

Dans les *Onze mesures pour une grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République*, il est indiqué qu'un média doit être développé dans chaque établissement.

S. Joseph nous en rappelle le cadrage légal, nous propose des méthodologies de mise en œuvre et nous présente des outils.

[Cf. Diaporama](#). *Un média par établissement*.

VISITE DE L'AFP (24-05-2016) <https://www.afp.com/>

Formation animée par Julie Charpentrat, journaliste AFP TV.

L'après-midi s'est organisée en 2 temps : visite des locaux puis séance de travail sur le circuit de l'information : de l'évènement à la mise à disposition du citoyen.

Quelques éléments d'information :

- AFP créée en 1945. Héritière de l'agence Havas.
- Indépendance politique totale.
- L'AFP produit dépêches, photos et vidéos.
- L'AFP essaie de se présenter comme "trieur" d'informations face à la surabondance.
- AFP vidéo depuis 2007.
- Abonnés : institutions plus nombreuses que les autres médias.
- Multitude de types d'abonnements : fils (listes de dépêches) thématiques, seulement vidéos, achat à la pièce....
- Différents services à Paris (société, sport, social....).
- Réseaux sociaux : 3 ou 4 journalistes se relaient.
- Pôles avec journalistes spécialisés sauf en vidéo (ils sont polyvalents).
- En province, journalistes moins spécialisés.

Déclenchement d'une information :

- A partir d'un évènement.
- Faire la différence entre information et communiqué de presse émanant d'un ministère, d'une entreprise....
- Différents types de dépêches, de 1 phrase à 600 mots.
Flash (niveau 1), alerte (niveau 2), papier d'angle, papier général (600 mots).
- Tout est rédigé pour que le client puisse utiliser la longueur de texte qu'il veut.
- Conférences de rédaction France et Monde. Chaque service y présente les sujets qui seront traités dans la journée.
- Le service vidéo choisit parmi ces sujets. Ce service produit du flux en live (visible sur les médias abonnés) ou des vidéos plus construites.

Comment lire une dépêche ?

Exemple avec le crash d'Egypt Air

Succession de dépêches au fur et à mesure des nouvelles informations.

- Alerta : 1 ligne. Niveau 2.

- Relue par Desk (journalistes qui corrigent et relisent les dépêches écrites par les journalistes spécialisés) : vérifie qu'il y a la source.
- Urgent : 2 paragraphes (5-10 minutes après).
- Dépêches de plus en plus longues. Le texte des précédentes n'est pas changé mais les journalistes intercalent et/ou rajoute des éléments d'information.
- Information brute au début puis on rajoute des strates classées selon l'importance de l'information.
- Papier général envoyé au client et réactualisé en permanence.
- Les dépêches comportent des mots clés qui permettent archivage et choix pour les abonnés.

EDUPORTAIL ET SES OUTILS. (7-06-2016. Lycée Maupassant)

Frédéric Bonvoisin, conseiller TICE du bassin.

Présentation de tous les outils :

- *Magistère*. Plusieurs modalités pour les formations (Seul, en présentiel, en RDV fixes à distance)
- *Sympa*. Listes de diffusion.
- *Etherpad*. Traitement de texte à plusieurs mains. En accès libre sur web. Utilisation possible avec élèves.
- *Ethercalc*. Tableur.
- *Créer son blog*.
- *Schola web TV*. Poster ses vidéos.
- *Edutopogramme*. Cartes mentales. 1 version réalisable par élèves, 1 version avec mot de passe.
- *File X*. Pour échanger des gros fichiers.
- *Yourl*. Raccourisseur d'URL.
- *Owncloud/Edunuage*. Partageable seulement avec 1 utilisateur ac-versailles
- *EduRDV*. Ouvert aux extérieurs.
- *Eduquizz*. Sondages. Ouvert aux extérieurs.
- *Sabameeting*. Visioconférences.

Autres outils hors Eduportail :

- *TD Bases*. Créer des exercices
- *XIA* (Par la Dane). Créer des images interactives. A installer.

E-SIDOC : COMMENT DYNAMISER SON PORTAIL (04-02-2016. Canopé Suresnes)

Hervé Cohen-Salmon.

Exercices concrets pour découvrir et/ou approfondir toutes les fonctionnalités.

EVALUATION DE L'ANNEE. (D'après les grilles d'analyse rendues par les collègues).

- Les Valeurs de la République. (Réunion obligatoire)

Partie théorique intéressante.

Les avis sur les ateliers sont partagés : Il peut s'avérer utile d'échanger avec les CPE mais il semble que nous ayons atteint la limite de ces réunions mises en place depuis 4 ans puisque beaucoup de collègues déplorent le peu de projets mis en place conjointement par la suite.

- Un média par établissement (Réunion obligatoire)

Satisfaisant dans l'ensemble, notamment en ce qui concerne le cadrage légal et la présentation d'outils. Certains collègues regrettent pourtant le manque de présentation approfondi de ces différentes plateformes de création de médias.

- EMI et valeurs humanistes. Journée interacadémique. (Réunion optionnelle).

- Comment dynamiser son portail E-Sidoc. (Réunion optionnelle).
Très bien, concret. Réutilisation immédiate des fonctionnalités démontrées.
- Visite de l'AFP. (Réunion optionnelle).
Très bien. Intervenante passionnée et passionnante.